

**Réponse et plan d'action de la direction**  
**Audit des contrôles financiers principaux**  
**Octobre 2013**

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p><b>Recommandation 1</b></p> <p><i>Il est recommandé que le dirigeant principal des finances s'assure de la résiliation en temps opportun des fiches de spécimen de signature tout au long de l'année.</i></p>	<p>La direction est en accord avec la recommandation.</p> <p>Une initiative menée dans le cadre du <i>partenariat de services partagés</i> est en cours afin d'améliorer le processus et les contrôles existants concernant les diverses mesures requises lorsqu'un employé quitte le Ministère ou l'Agence. Cette initiative conduira à la création et à la mise en œuvre d'un formulaire obligatoire de départ qui inclura les exigences relatives à l'annulation des fiches de signature financière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Processus et formulaires de départ examinés et approuvés.</li> <li>▪ Usage obligatoire du nouveau processus et des nouveaux formulaires de départ à partager et mettre en œuvre.</li> </ul>	<p>Avril 2014</p>	<p>Directeur Général,            Direction des opérations financières            (Partenariat de services partagés du portefeuille de la Santé)</p>
	<p>La <i>Direction des opérations financières</i> mettra en œuvre un outil de suivi périodique qui permettra également de surveiller les fiches de spécimen de signature.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre d'un outil de suivi périodique.</li> </ul>	<p>Avril 2014</p>	<p>Directeur,            Division des comptes publics et des politiques            (Partenariat de services partagés du portefeuille de la Santé)</p>

**Réponse et plan d'action de la direction**  
**Audit des contrôles financiers principaux**  
**Octobre 2013**

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p><b>Recommandation 2</b></p> <p><i>Il est recommandé que le dirigeant principal des finances surveille l'assurance de la qualité portant sur l'attestation en vertu de l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques pour veiller à ce que des mesures appropriées soient prises lorsque le taux d'erreurs admissible en matière d'assurance de la qualité est dépassé.</i></p>	<p>La direction est en accord avec la recommandation.</p> <p>Le dirigeant principal des finances demandera à la <i>Direction des opérations financières</i> des rapports d'erreurs trimestriels à des fins d'examen et pour vérifier que des mesures appropriées sont prises lorsque le taux d'erreurs admissible est dépassé.</p> <p>Le cadre d'échantillonnage statistique utilisé permet, le cas échéant, l'examen d'échantillons supplémentaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen des rapports d'erreurs trimestriels fourni par la Direction des opérations financières afin de vérifier que le niveau d'analyse requis a été fait et que le suivi, incluant l'examen d'échantillons supplémentaires, soit approprié lorsque le taux d'erreurs admissible est dépassé.</li> <li>▪ Les centres de comptabilité réaliseront les échantillons statistiques trimestriels, l'examen et l'analyse des résultats et mettront au point des plans d'actions afin d'aborder les taux d'erreurs admissible dépassés.</li> </ul>	<p>Avril 2014</p>	<p>Dirigeant principal des finances et Directeur, Opérations et des systèmes comptables (Partenariat de services partagés du portefeuille de la Santé)</p>

**Réponse et plan d'action de la direction**  
**Audit des contrôles financiers principaux**  
**Octobre 2013**

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p><b>Recommandation 3</b></p> <p><i>Il est recommandé que le dirigeant principal des finances veille à ce que les rapprochements entre la base de données Lotus Notes et SAP soient préparés mensuellement et que tous les écarts fassent l'objet d'une enquête. Un rapprochement devrait également être préparé en date du 31 mars 2013 pour veiller à ce que les montants signalés dans SAP soient complets et exacts.</i></p>	<p>La direction est en accord avec la recommandation.</p> <p>Le Bureau du dirigeant principal des finances effectuera dorénavant un rapprochement entre la base de données de subventions et contributions et SAP pour veiller à ce que les montants signalés dans SAP soient complets et exacts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Bureau du dirigeant principal des finances produira un rapport trimestriel afin de vérifier que le rapprochement soit complet et que les montants signalés dans SAP soient complets et exacts.</li> </ul>	<p>Avril 2014</p>	<p>Directeur, Centre des Subventions et contributions (BDPF)</p>

**Réponse et plan d'action de la direction**  
**Audit des contrôles financiers principaux**  
**Octobre 2013**

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p><b>Recommandation 4</b></p> <p><i>Il est recommandé que le dirigeant principal des finances s'assure que la coordination soit améliorée entre les bureaux comptables et les programmes de contribution de manière à ce que tous les comptes à recevoir, y compris ceux qui résultent de trop-payés annuels ou de la clôture d'accords de contribution, soient enregistrés dans le système financier ministériel de façon précise et en temps opportun.</i></p>	<p>La direction est en accord avec la recommandation.</p> <p>Le Bureau du dirigeant principal des finances, en collaboration avec les bureaux comptables, entreprendra les améliorations nécessaires pour déterminer et enregistrer les comptes à recevoir de façon précise et en temps opportun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Bureau du dirigeant principal des finances mettra au point des procédures afin d'anticiper les prochains comptes à recevoir.</li> <li>▪ Le Bureau du dirigeant principal des finances travaillera avec les bureaux comptables afin d'organiser un comptes à recevoir pour les subventions et contributions basé sur l'information disponible à moins d'indication contraire justifiée.</li> </ul>	<p>Décembre 2013</p>	<p>Directeur, Centre des Subventions et contributions (BDPF)</p>

**Réponse et plan d'action de la direction**  
**Audit des contrôles financiers principaux**  
**Octobre 2013**

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p><b>Recommandation 5</b></p> <p><i>Il est recommandé que le dirigeant principal des finances veille à ce qu'une procédure d'assurance de la qualité soit mise en œuvre pour valider l'information fournie par divers GCC au moment de l'établissement de la liste des immobilisations.</i></p>	<p>La direction est en accord avec la recommandation.</p> <p>Le Bureau du dirigeant principal des finances veillera à ce que des procédures d'assurance de la qualité appropriées soient en place pour l'établissement de la liste des immobilisations de 2013 et que les rôles et responsabilités soient clairement définis.</p> <p>De plus, le Bureau du dirigeant principal des finances s'assurera qu'un rôle de fonction de remise en question soit joué pour veiller à ce que l'information que fournit le GCC soit correcte et qu'une documentation appropriée existe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre le processus et les outils du portefeuille des services partagés de l'inventaire des immobilisations pour les biens, incluant des procédures d'assurance de la qualité.</li> <li>▪ Distribuer une lettre d'appel de l'inventaire des immobilisations pour les biens incluant des outils faciles, un guide décrivant les rôles et responsabilités ainsi que les calendriers.</li> </ul>	<p>Avril 2014</p>	<p>Dirigeant principal des finances et Directeur, Gestion du matériel et des biens (Partenariat de services partagés du portefeuille de la Santé)</p>